

Réforme et privatisation cachées

J.P. Delevoye, « haut-commissaire à la réforme des retraites », conscient des risques de mobilisation du projet qu'il porte, masque ses véritables intentions. Il avance la création d'un « système commun à tous » et le maintien à 62 ans de l'« âge minimum » pour faire valoir ses droits à la retraite.

Mais le risque est bien celui d'une baisse des pensions comme l'a démontré une récente initiative de la CGT avec des représentants des syndicats allemands (DGB), suédois (Lo), italiens (Cgil) et belges (Fgtb).

Les réformes à points et à comptes notionnels, c'est un effondrement du taux de remplacement et une remontée de la pauvreté, avec l'abandon des meilleures années pour le privé et de la fin de carrière pour le public. Pour l'âge de départ, les choses sont claires, il faudra courir toute sa vie et bien au-delà des 62 ans après un nombre de points dont la valeur variable ne sera connue qu'au moment du départ.

Les femmes, pénalisées par le temps partiel imposé et un salaire inférieur à celui des hommes et les cadres qui commencent tard leur carrière et connaissent souvent une fin de carrière chaotique, pourraient bien être les premières victimes de cette casse des retraites.

Les futurs retraités sont, déjà, invités à capitaliser. Les fonds de pension, les assurances privées et le patronat soutiennent une réforme qui sert leurs intérêts. Le journal, les Échos, résonne des analyses du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) : « l'équilibre des régimes ne serait obtenu que grâce à une forte baisse du niveau de vie des retraités ».

Autant de bonnes raisons d'agir pour l'élargissement de l'assiette des cotisations, de réelles mesures contre le chômage et la mise en place d'une véritable Sécurité Sociale Professionnelle pour toutes et tous.

RETRAITES**DES SOLUTIONS
IL Y EN A !****Branche Poste****Ecouter pour se faire entendre**

La CGT sera reçue le 22 novembre par M. Vimeux, DRH Banque Réseau et Services Financiers de La Poste, nommée en remplacement de D. Moaté. La délégation construite par notre Fédération sera l'expression de la diversité des métiers de ces branches d'activités où les cadres sont très nombreux.

Mais au delà des protagonistes, la CGT s'atèle à faire de ce moment une caisse de résonance des revendications des métiers de la Banque et du Réseau. Que ce soit dans l'action le 9 octobre ou dans la période précédente, les mobilisations des personnels concernés ont toujours été de niveau très significatif, et souvent parmi les plus forts dans l'action à La Poste. Sans que cette audience ne soit une fin en soi, c'est l'exigence de réponse aux attentes sociales qui constitue la démarche de la CGT.

Cause toujours !

Aux services Financiers, la CGT a été reçue par la DO nationale dans le cadre du préavis de grève du 9 octobre dernier, malheureusement la négociation n'est pas dans les gènes de notre direction.

Sur le respect des accords (AMB 2 et AMB3), promotions (accès à la classe 3) et versement des primes en relation avec les primes substantielles, pour La Poste, tout a été fait !

Pour les veilles de fêtes, afin de respecter de l'équilibre vie privée/pro, nous exigeons l'égalité entre centres SF.

Sous couvert de la satisfaction client, les négociations sur l'organisation du temps de travail relèvent toujours de l'escroquerie. Sur l'emploi, la CGT demande le remplacement d'un départ par une embauche, y compris chez les cadres.

Dans l'action, la négociation, et aussi via ses élus, la CGT ne lâchera rien sur ces sujets.

Branche Télécoms**Plus d'économies sur le social**

Lors du dernier Comité de Groupe Orange France, au moment du bilan à date « Essentiels 2020 » uniquement marketing/finance, il a fallu l'intervention des élus CGT pour que la direction aborde le social et les plans d'économies : plus de 200 boutiques fermées, des dizaines de milliers d'emplois supprimés, des conditions de travail dégradées...

La direction confirme sa volonté de transformer le groupe Orange en une Entreprise de Service Numérique (ESN, nouveau nom des SSII sociétés de services).

Dans le futur, elle devra aussi nous expliquer, comment continuer à sacrifier le modèle social, comment faire plus avec moins pendant que certains se verseront des bonus exceptionnels et se voteront des plans d'actions gratuites, tout cela arrosé de dividendes augmentés ?

Emplois nécessaires mais insuffisants !

Lors du dernier RDV au sommet de l'entreprise, la CGT a réaffirmé son exigence d'engagements d'Orange tenus en matière d'emploi. Cela concerne l'accord intergénérationnel de 2015 où l'intervention de la CGT avait permis de gagner 1500 embauches supplémentaires.

Or, à 6 mois de l'échéance prévue, il manque au moins 700 emplois pour atteindre les 7500 prévus. Les dernières actions dans les UI démontrent que des besoins complémentaires seront à pouvoir sans oublier que les recrutements atteignent à peine à 30% de taux F/H, bien loin des ambitions de l'accord égalité.

Pour la CGT, les perspectives 2018-2020 doivent prévoir à minima le remplacement de tous les départs, la réinternalisation des activités et des emplois sous-traités, l'embauche de tous les alternants qui le souhaitent et un effort particulier sur la féminisation et la formation initiale.



Échos

Injustice sociale

Deux militants CGT de la ville de Paris font actuellement l'objet de sanctions pour avoir, lors des actions collectives contre la « Loi Travail », envisagé de déverser des ordures devant le siège du parti présidentiel. Ils en ont été empêchés et il ne s'est rien passé.

Ils ont pourtant été condamnés à 70 heures de travaux d'intérêt général.

Ils risquent également une mise en retraite d'office, à compter de novembre prochain, si la maire de Paris ne lève pas très rapidement la sanction comme le lui demande la CGT au nom de la justice sociale.

Et pendant ce temps-là, quand Monsieur Benalla agresse des manifestants, il s'en tire avec la suppression de dix jours de congés !

Selon que vous serez puissant ou misérable...

Pouvoir d'achat

Et les gagnants sont

Au grand jeu du pouvoir d'achat, les gagnants sont toujours les mêmes ; les plus aisés, ceux qui bénéficient le plus des mesures fiscales. Les autres voient leurs revenus stagner ou baisser alors que les prix et les taxes augmentent. L'INSEE, qui a revu à la baisse ses prévisions de croissance à 1.6%, analyse cela par le fait que les plus riches épargnent donc ne consomment pas et que les autres ne gagnent pas assez pour augmenter la consommation.

Une chose est sûre : ce n'est pas en pressurant les salariés les retraités et les chômeurs que l'on retrouvera les chemins d'une croissance créatrice d'emplois. L'urgence est d'augmenter les salaires, les pensions et les minima sociaux et de donner aux services publics les moyens de fonctionner et non de les ponctionner.

Baisse pour les chômeurs

Avec la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » votée le 1^{er} août dernier, le gouvernement a invité patronat et syndicats à négocier les modalités d'un bonus-malus sur les contrats courts... et à remettre toutes les règles d'indemnisation à plat d'ici janvier 2019.

La question est avant tout financière, axée sur la recherche d'économie pour l'UNEDIC, de l'ordre de 3,9 Mds € sur 3 ans. Citons pêle mêle : la dégressivité des allocations chômage, la création d'une allocation forfaitaire d'un montant fixe pour tous les chômeurs et payée par l'état, un plafond abaissé pour les cadres, souvent montré du doigt, le montant maximal (7400 €/brut/mois) figure parmi les plus élevés en Europe, mais il n'est versé qu'à 0,02% des allocataires soit moins de 500 personnes. Et pendant ce temps les cotisations chômage sont supprimées !

International

Vert pâle

Le rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique conforte les analyses de la CGT sur la nécessité de changer de cap.

Les scénarii examinés pour ne pas franchir le point de non-retour, impliquent tous un quasi abandon des énergies fossiles et la réduction du CO2 de 75 à 90% avant 2050.

Le Conseil Environnement de l'UE vient d'échouer à relever l'ambition climat 2030, alors qu'une majorité des pays y était favorable, certainement convaincus par les peurs du Medef pour la compétitivité des entreprises !

En France, le projet de loi PAC-TE protège les mêmes intérêts alors que nos émissions de CO2 augmentent.

Tant que le profit et les intérêts privés primeront sur l'intérêt des populations et que les politiques serviront le capital, ne nous racontons pas d'histoires de verdissement !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

100 Mds € dilapidés !

En 2019, le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) cessera d'exister après 6 ans de bons et loyaux services ... pour les actionnaires.

Il sera pérennisé sous forme d'exonérations de cotisations sociales pour les entreprises.

Ce sont donc 100 Mds d'€ distribués avec seulement 100 000 emplois créés ou sauvegardés. Cela fait cher l'emploi !

On annonce même que ce CICE aurait permis d'augmenter les salaires ... c'est-à-dire que le salarié contribuable a financé ses propres hausses de salaires !

La CGT revendique la mise en place pérenne de structures de suivi et d'évaluation des aides publiques versées aux entreprises, qui, seules permettraient d'adresser ces aides sans effet d'aubaine pour les rapaces.

Réformes

Démagogues

Le langage employé par le gouvernement veut nous faire oublier que la notion d'âge légal de la retraite comporte 2 aspects : une borne d'âge ET un taux plein. La subtilité, c'est de faire oublier le taux plein pour gagner prétendument plus de liberté (sic) ! En réalité, il faudra travailler un an de plus pour ne pas être pénalisé dans son niveau de vie.

Dans ce contexte, les 62 ans sont réaffirmés (oups) et pour le reste, c'est en discussion avec les partenaires sociaux dixit A. Buzyn.

Autrement dit, la balle serait dans le camp des syndicats et du patronat à qui l'on refile la patate chaude avec l'objectif « d'arriver à un consensus ».

Retraités et salariés doivent se saisir de cette question pour ne pas perdre la norme sociale importante de l'âge de la retraite à taux plein.

Un point perdant !

Le gouvernement ne prend pas le risque de dévoiler, totalement, sa réforme des retraites avant les prochaines échéances électorales. Il n'apporte aucune garantie sur l'âge de départ ou le montant de la pension. Le premier bilan annonce la suppression des mécanismes de redistribution et de solidarité qui se comptera en points supplémentaires, sans garantie qu'ils soient au niveau du salaire antérieur en cas d'accident de parcours (maladie, chômage...).

En supprimant les retraites complémentaires, les statuts d'agents publics, fonctionnaires ou cadres sont remis en cause. Si l'on appliquait le calcul par points de celles-ci à la totalité du salaire dans le régime unique, une pension de 1600 € baisserait mécaniquement de 600 € !

Égalité

Octobre rose pâle

En octobre, nombre de médias et de grandes marques virent au rose pour lutter contre le cancer du sein. Une quasi-unanimité qui, d'après un collectif de médecins, nuit à l'information des femmes. De nombreux partenaires commerciaux et pharmaceutiques sont venus se greffer à Octobre rose.

Des opérations commerciales ou médiatiques sont montées qui ne rapportent pas grand-chose à la recherche, mais beaucoup aux marques auxquelles elles permettent de vendre plus de produits de beauté, de fleurs ou de magazines... Selon C. Hill, ancienne responsable du service d'épidémiologie de l'institut G. Roussy, « le dépistage du cancer du sein reste largement perfectible, les femmes de plus de 50 ans, surtout issues de milieux défavorisés ne font pas assez de mammographies et celle de moins de 50 ans en font trop... » Il est urgent d'avoir une information fiable !